

Compte rendu

Séance du 16 janvier 2017

Le conseil municipal de la commune de BOHAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de PIQUET André, Maire

PRESENTS: NOBLET Bernard, BUSSON David, LE LUEL Rémy, COEFFEC Yves ,LE BRETON Bernard, PICARD Yvette, ISSERT Cécile, TIGEOT Fabien, EMERAU Patrice, DEME Anne-Laure, DREAN Claudine, DENISET Evelyne METAYER Nicolas.

ABSENTS excusés : BATRIN Christelle, TIGEOT Fabien.

Date de convocation : 12 janvier 2017.

Madame DENISET Evelyne est nommée secrétaire de séance.

Adoption du PV du 12 décembre 2016 à l'unanimité des membres présents.

Le traçage du terrain de badminton est prévu le 18 janvier.
L'impression du bulletin municipal est de qualité.

1. RETRAIT de COMMUNES du SITS

Après en avoir délibéré, les membres du conseil, à l'unanimité des membres présents, donnent leur accord pour le retrait des communes de Monterrein, Montertelot, Poërmel et Val d'Oust du Syndicat Intercommunal de la Région de Malestroit pour le transport des élèves et le ramassage scolaire (SITS)

LIAISON PIÉTONNE.

Les élus se sont rendus sur les lieux de St Marcel et de Malestroit pour voir des installations d'éclairage. En effet, vu le montant avantageux du marché de travaux de la liaison piétonne, Monsieur le Maire a fait étudier la possibilité d'éclairer celle-ci.

Il y a possibilité d'installation au sol, ou de pose de candélabres. Après réflexion les élus optent pour un éclairage par candélabres, environ 21 pour toute la longueur.

2. ECLAIRAGE de la LIAISON PIÉTONNE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil décide de procéder à la réalisation d'un éclairage de la liaison piétonne du bourg à bel-orient ; le système retenu est la pose de candélabres ;

Le coût des travaux évalué par le Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan est de 44 600 € HT avec une contribution pour la commune de 31 200 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident de la réalisation de ces travaux et autorise Monsieur Le Maire à signer la convention à intervenir.

Il est suggéré de faire demande auprès du Département, de tracer une ligne médiane sur les routes départementales.

Points sur les petits travaux à envisager :

Mise en service de l'éclairage au lotissement De Chabannes.

Local archives mairie, travaux réalisés par le service technique : peinture au sol pour environ 300 €, pose d'une ventilation, et acquisition d'étagères pour environ 500 €, soit un coût d'environ 1 000 € à prévoir.

Un diagnostic amiante est à faire pour les locaux de la mairie.

Local stockage sono salle multi : confection d'un meuble fermé par le service technique, enceintes à mettre sur roulettes.

Mise en place d'un rucher, un budget d'environ 1 000 € est alloué. La commission environnement se réunira prochainement pour définir la mise en place. Il est convenu que la première partie du sous-sol puisse servir de petit atelier.

Constitution d'un groupe de travail communal pour inventaire des cours d'eau.

Monsieur le Maire fait part d'un courrier de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine qui fait part que dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, l'Institution est en train de réaliser un inventaire cartographique des cours d'eau sur les Bassins de l'Arz et de la Claie.

Il est alors demandé de constituer un groupe de travail, élus, agriculteurs, et représentants d'associations.

Après discussion, sont nommés dans cette commission : André PIQUET, Nicolas METAYER - deux agriculteurs : Isabelle BRAUD, Fabien TIGEOT – deux membres d'associations : Philippe MONTERRIN, Jean GODIN.

INFOS sur EAU DU MORBIHAN

Monsieur NOBLET fait une présentation du rapport d'activités 2015 :

Eau du Morbihan : Service public d'eau potable

Eau du Morbihan exerce 2 compétences obligatoires : la production et le transport et 1 compétence optionnelle: la distribution.

La production

Concerne 232 communes du département et 568000 habitants. Pour cette production, 9 barrages de retenues d'eau, 270km de canalisation, 55 réservoirs, 4 surpresseurs, 16 usines de traitement d'eau de surface et 38 usines d'eau souterraine sont mises en œuvre. La capacité de production varie de 100m³ à 22000m³ par jour. Ainsi 28.5 million de m³ ont été produits en 2015, complétés par 5.1 million de m³ achetés à l'extérieur.

Le transport

C'est 199km de canalisation de gros diamètre. Ce réseau est interconnecté avec celui de la vilaine qui remonte vers Rennes et celui de Vannes. Ceci donne une grande sécurité d'approvisionnement à tout moment.

La distribution

Elle concerne 120 communes pour 109700 abonnés. Etant optionnelle, cette compétence concerne surtout les territoires ruraux. C'est donc 7200km de réseau avec en moyenne 16 abonnés au km et 10.7 million de m³ consommés.

Quelques chiffres :

Sur la base d'une consommation annuelle de 120m³, le tarif 2015 se situe à 2.60€/m³ taxes et redevances comprises. Pour cette consommation domestique de 120m³, l'abonné paie donc environ 312€.

A noter que 10.7 million de m³ consommés, c'est 268 litres par habitant et par jour ou 98m³ par abonné et par an. A Bohal, la moyenne se situe en dessous de ces chiffres (70m³). Les différents services communaux (mairie, cantine, terrain foot) consomment 1165m³.

Les budgets sont conséquents, les dépenses de fonctionnement sont de 6.7 M€ en budget général, 14.4M€ en production, 24M€ en transport et 15.4M€ en distribution. C'est le prix de la sécurité d'approvisionnement en eau du département.

Compte rendu des commissions

La commission culture-sports- loisirs a préparé « la dictée de BOHAL ».

Commission scolaire : une intervention sur la sécurité et la discipline a été faite dans 4 classes, par Jessica, Monsieur le Directeur et deux élus, pour sensibiliser et responsabiliser les enfants. Il est convenu que les enfants se rendant au restaurant scolaire y vont tous ensemble, encadré par les quatre agents, un grand avec un gilet jaune tenant la main d'un plus petit.

Le règlement en place est à appliquer, les sanctions seront notifiées par courrier électronique aux parents dans la journée.

Infos sur la mise en place de la communauté d'Oust à Brocéliande. Les locaux sont à Malestroit ; Monsieur BLEHER a été élu président ; Guer Communauté a 3 vice-président, communauté de la Gacilly, 3 Vice-président et la CCVOL, 5 vice-président.

Création de commissions thématiques, composés du Vice-président en charge de la thématique et un conseiller par commune. Le conseil décide de sa représentation ainsi :

Commission finances : André PIQUET

Economie : David BUSSON

Eau et assain. : André PIQUET

Petite enfance/ enfance jeunesse : Christelle BATRIN

Développement numérique/ fibre/prospective : Yves COEFFEC

Vie sociale/ vie associative : Yvette PICARD

Patrimoine et voirie : Rémy LE LUEL

Commission déchets : Fabien TIGEOT

Tourisme- culture : Nicolas METAYER

Habitat / mobilités / énergie : Bernard NOBLET

DIVERS

3. Remboursement de frais

Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident à l'unanimité des membres présents le remboursement à Mme GOSELIN Marie-Annick du montant de 183.68 € correspondant à divers achats :

bonbons pour Noël, LIDL : 94.28 € ; décors papier cadeau, ROUSSEL : 67.43 € ; souris, Top Office : 12.99 € ; agendas, Max Plus : 8.98 €.

Il est question de la location de la salle multifonctions pour les associations extérieures. Dans l'esprit, cette ouverture s'adressait aux associations du « secteur » et non pas à des organismes hors département...

La numérotation des hameaux serait à envisager, Monsieur Bernard LE BRETON est nommé responsable de ce travail.

Bâtiment sis rue des tilleuls : il est convenu de faire une demande d'estimation auprès du Service des Domaines.

Il est donné accord à Monsieur LE GOFF pour la vente de galettes et crêpes le Mardi de 11 h 30 à 15 h 30, dans un camion ambulancier sur la place des tilleuls.

Prochaine réunion de conseil, le 27 février 2017 à 20 heures.